

# ENSEMBLE POUR ENCOURAGER LE RÉFLEXE ÉTHYLOTEST

## L'ALCOOL AU VOLANT : PREMIÈRE CAUSE DE MORTALITÉ SUR LA ROUTE

Depuis 2006, l'alcool est devenu la première cause de mortalité sur les routes, devant la vitesse. L'alcool multiplie par 8,5 le risque pour un conducteur d'être responsable d'un accident mortel. Aujourd'hui, plus de 3 accidents mortels sur 10 sont causés par un conducteur alcoolisé. Cette situation exige donc de la part de tous une véritable prise de conscience sur l'incompatibilité entre alcool et conduite.

## EFFETS DE L'ALCOOL SUR L'ORGANISME : CE QU'IL FAUT SAVOIR POUR EN PARLER

L'alcool au volant ne doit plus être le problème exclusif du seul conducteur. La mauvaise évaluation du risque de celui qui a bu doit être compensée par son entourage, mais aussi par vous, professionnels hôteliers, cafetiers, restaurateurs et acteurs du monde de la nuit.

Savez-vous que :

- **L'alcool rétrécit le champ visuel.** Notre champ de vision est de 180°. Sous l'effet de l'alcool, il se réduit jusqu'à 30%, ce qui altère considérablement la vision latérale du conducteur.
- **L'alcool modifie la perception du relief, de la profondeur et des distances.** Le conducteur n'évalue pas correctement la distance de freinage et les proportions de son véhicule.
- **L'alcool diminue les réflexes et la vigilance.** Le temps moyen de réaction dans des conditions normales est évalué à une seconde environ. Plus l'alcoolémie est élevée, plus le temps de réaction augmente.
- **L'alcool désinhibe et amène à sous-évaluer les risques.** En provoquant une surestimation de ses capacités, l'alcool amène le conducteur à prendre des risques plus importants : vitesse excessive, agressivité, non-port de la ceinture et du casque...
- **L'alcool consommé de manière excessive peut avoir des effets inverses :** à forte consommation, il va avoir un effet déprimeur et provoquer un état de somnolence.
- **Il y a environ 10 g d'alcool pur** dans un demi de bière, un ballon de vin, un verre de pastis, une coupe de champagne...



**Vin**  
10 cl à 12°

**Bière**  
25 cl à 5°

**Whisky-soda**  
3 cl de whisky  
à 40° + soda

**Pastis**  
2,5 cl de pastis  
à 45° + eau

**Planteur**  
2,5 cl de rhum  
à 50° + jus  
d'orange

[www.securite-routiere.gouv.fr](http://www.securite-routiere.gouv.fr)

## LA SEULE SOLUTION : L'ÉTHYLOTEST

Contrairement aux idées reçues, l'alcool circule à grande vitesse dans l'organisme. Un sujet en bonne santé élimine 0,15 g d'alcool par heure (soit un verre). C'est une moyenne bien sûr, qui dépend de l'âge, du sexe ou encore de la fatigue, mais qui montre bien qu'il faut généralement plusieurs heures pour revenir en dessous du taux légal d'alcool de 0,5 g/litre de sang (ou 0,25 mg/litre d'air expiré) pour pouvoir conduire. Café salé, cuillerée d'huile... en dehors du temps, aucun « truc » ne permet d'éliminer l'alcool.

Après avoir proposé de consommer de l'alcool, la seule solution concrète et facile est de mettre à disposition de vos consommateurs, à titre gratuit ou onéreux, des moyens de contrôler leur alcoolémie par un dispositif d'éthylotest chimique ou électronique.

## PROMOUVOIR ENSEMBLE LE RÉFLEXE DE L'AUTOCONTRÔLE

Nos concitoyens ont besoin de votre implication durable au service de la lutte contre l'alcool sur la route. C'est en ce sens que la Sécurité routière met à votre disposition, au format électronique, des outils d'aide à la promotion du réflexe éthylotest, «Soufflez, vous saurez» :

- **Une affichette** à apposer dans vos établissements
- **Un flyer** qui peut être mis en libre service ou distribué avec le règlement des consommations
- **Un sous-bock** à disposer pour toute consommation d'alcool
- **Un ramasse-monnaie**
- **Une « carte de visite »** à remettre avec l'addition
- **Une vitrophanie** à apposer sur vos vitrines
- **Un fond de table façon bistro**

Contact pour demander l'accès à ces outils sur l'extranet de la Sécurité routière : [diffusion-com.dscr@developpement-durable.gouv.fr](mailto:diffusion-com.dscr@developpement-durable.gouv.fr)

## NE PAS SE TROMPER D'ÉTHYLOTEST :

Les éthylotests chimiques ou électroniques proposés doivent porter le label «NF». Ils sont les seuls à répondre à un cahier des charges précis et à être régulièrement contrôlés par le Laboratoire national de métrologie et d'essais (LNE). Gage de qualité et de fiabilité, ce sont ces éthylotests labélisés «NF» qui entrent dans le dispositif promu par les pouvoirs publics.



**SÉCURITÉ ROUTIÈRE**  
**TOUS RESPONSABLES**